

Avenant n°1 à la CONVENTION D'OBJECTIFS 2020 entre la Métropole Aix- Marseille-Provence et Provence Tourisme relative au soutien au plan de relance tourisme

ENTRE LES SOUSSIGNES:

La Métropole Aix-Marseille-Provence représentée par sa Présidente, Madame Martine Vassal agissant en vertu	de la
délibération n° en date du	
ci-après dénommée « la Métropole »	

ΕT

L'Agence de développement et de réservation touristique, Provence Tourisme, Association loi 1901, sise immeuble Le Montesquieu, 13 rue Roux de Brignoles, 13006 Marseille, représentée par Madame Danielle Milon, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes en vertu de sa qualité de Présidente Ci-après dénommée « l'association » ou « Provence Tourisme », d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

Article 1 : Objet de l'avenant

En raison de l'épidémie de COVID 19, de la crise sanitaire qu'elle a causée et des divers confinements en 2020 et 2021, l'objet du présent avenant est de prolonger la convention initiale approuvée par décision n°20/469/D du fait du report d'actions qui n'ont pu se dérouler.

Article 2 : Modification des articles relatifs à la durée et au plan d'actions

L'article n° 13 de la convention relatif à la durée est désormais rédigé comme suit :

« <u>Article 13 : Durée de la convention</u> La présente convention est consentie et acceptée au titre des exercices budgétaires 2020, 2021 et 2022. Elle prend effet à compter de sa notification et trouvera son terme au plus tard le 31 décembre 2022. »

A la fin de l'article 4, il est précisé :

« Par ailleurs, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le programme d'actions envisagé et en particulier l'organisation de certains évènements, pourra être modifié après information et accord écrit de la Métropole sur les évolutions. »

Article 3: Autres dispositions de la convention initiale

Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

A Marseille, le	
-----------------	--

Pour l'association

Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence

La Présidente de l'Agence de développement et de réservation touristique Provence Tourisme La Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL

Danielle MILON

